



« Pour des territoires citoyens »



## Cap sur la Ville citoyenne

# PROJET CITOYEN DE TERRITOIRE

Juin 2022

Association Empreintes Citoyennes – 4, rue Vigée Lebrun 75015 Paris

[www.empreintes-citoyennes.fr](http://www.empreintes-citoyennes.fr) - 01 300 781 07 - [contact@empreintes-citoyennes.fr](mailto:contact@empreintes-citoyennes.fr)

Contact Projet : Sarah Bagourd - 07.87.53.52.62 – [sarah.bagourd@empreintes-citoyennes.fr](mailto:sarah.bagourd@empreintes-citoyennes.fr)



Talents  
des cités



## SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>Co-construire la cité, un engagement municipal .....</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>Elaborer le projet citoyen de territoire, un processus participatif .....</b>	<b>4</b>
<b>3</b>	<b>Piloter le projet citoyen de territoire : enjeux, principes et valeurs.....</b>	<b>5</b>
3.1	8 enjeux pour Loire-Authion .....	5
3.2	2 principes : la coopération et la citoyenneté .....	6
<b>4</b>	<b>Animer le projet citoyen de territoire : une gouvernance partagée .....</b>	<b>7</b>
4.1	Les acteurs du projet citoyen de territoire .....	7
4.2	L'organisation municipale au service du projet citoyen de territoire.....	8
<b>5</b>	<b>Déployer le projet citoyen de territoire : la feuille de route.....</b>	<b>10</b>
5.1	Entretenir un dialogue de confiance.....	10
5.2	Co-construire les décisions municipales .....	11
5.3	Co-Gérer les espaces publics .....	11
5.4	Améliorer l'organisation des services au public .....	12
5.5	Participer à l'éducation des jeunes.....	12
5.6	Faciliter l'émancipation des jeunes .....	13
5.7	Donner la parole aux jeunes .....	13
5.8	Partager nos cultures et faire vivre cette richesse .....	13
5.9	Encourager le bénévolat .....	14
5.10	Soutenir la vie associative.....	14
5.11	Soutenir les initiatives citoyennes .....	14
5.12	Promouvoir la responsabilité sociétale des entreprises.....	15
5.13	Favoriser la rencontre entre les acteurs du territoire .....	15
5.14	Entretenir la convivialité .....	16
5.15	Identifier et animer des espaces de citoyenneté .....	16
5.16	Lutter contre l'exclusion .....	17
5.17	Défendre la transition écologique comme levier de prospérité du territoire.....	17
5.18	Renforcer la communication.....	18
5.19	Accompagner avec pédagogie le civisme et le bien-vivre ensemble.....	18
5.20	Valoriser toutes les formes d'engagement citoyen.....	19
<b>6</b>	<b>Le projet citoyen de territoire, une démarche apprenante .....</b>	<b>19</b>
6.1	Expérimenter .....	19
6.2	Donner à voir et s'entourer .....	20
6.3	Evaluer et ajuster .....	20



# 1 CO-CONSTRUIRE LA CITE, UN ENGAGEMENT MUNICIPAL

---

Les dernières enquêtes d'opinion montrent unanimement que les Français aspirent à être plus écoutés et mieux entendus des responsables politiques. Loin de se désintéresser de la chose publique, les habitants veulent pouvoir donner leur avis à condition de se savoir entendus et respectés. L'honnêteté, la transparence, l'écoute des citoyens et la présence sur le terrain pour prendre en considération la vie quotidienne des habitants sont des qualités attendues de leurs élus pour avoir de nouveau confiance en eux. Les citoyens souhaitent participer aux choix qui font évoluer leurs quartiers et leur commune.

En tant que territoire de proximité et, premier échelon territorial, la commune se révèle être un lieu privilégié pour émanciper la citoyenneté, réinventer le fonctionnement de notre démocratie et animer les principes républicains. Cette opportunité, nous, élus de Loire-Authion en sommes convaincus. Nous l'avons expérimentée pour concevoir notre programme municipal, nous l'avons illustrée par la rédaction d'une charte éthique et déontologique des élus de Loire-Authion, et nous nous sommes engagés dans la démarche Ville citoyenne© afin d'en créer les conditions de réussite.

*« Notre programme municipal est le fruit des consultations citoyennes et participatives des habitants de notre commune. La forte participation a affirmé la soif de démocratie des habitants de Loire-Authion et leur volonté d'être associés aux décisions les concernant. Dès juin 2020, nous nous sommes engagés dans une démarche de co-écriture du projet citoyen de notre territoire, car l'action citoyenne doit être un trait d'union pour construire notre avenir et définir ensemble notre identité. »*

*Jean-Charles Prono, Maire de Loire-Authion*

Ce projet citoyen de territoire de Loire-Authion traduit notre engagement en faveur d'une commune durable, solidaire, engagée, respectueuse, conviviale, dynamique, qui valorise la diversité, agit en proximité et facilite le faire-ensemble... Une commune où la citoyenneté fait sens pour rassembler habitants, associations, entreprises, agents et élus, et élaborer de nouvelles pratiques démocratiques.

Ce projet citoyen de territoire est un guide pour chacun des acteurs de Loire-Authion, qui définit huit enjeux, propose une nouvelle gouvernance de notre territoire et recense 30 actions à décliner progressivement tout au long du mandat, afin d'atteindre les 3 ambitions suivantes :

- » Créer une identité loire-authienne tout en préservant la culture de chacun des villages ;
- » Développer des services de qualité et de même niveau pour tous les habitants, tout en conservant une relation de proximité, la réactivité sur les petits territoires et la nécessaire solidarité entre voisins ;
- » Cultiver un intérêt politique et favoriser l'engagement citoyen, afin de répondre aux besoins des habitants et d'engager le territoire et tous ses acteurs dans les transitions sociétale et écologique nécessaires aux enjeux de justice sociale et d'adaptation au changement climatique.



« Ce projet citoyen de territoire est le reflet de notre ambition de voir les citoyens participer à la vie de la cité en s'engageant dans des actions concrètes, quels que soient leurs statuts (habitants, acteurs professionnels ou associatifs du territoire, agents de la collectivité). Ce type d'actions a été expérimenté et éprouvé, notamment pour l'élaboration de ce projet. »

Laurence Brossard, Adjointe déléguée à la transition numérique, à la participation citoyenne et à la relation aux usagers

## 2 ELABORER LE PROJET CITOYEN DE TERRITOIRE, UN PROCESSUS PARTICIPATIF

---

Loire-Authion est un territoire de coopération, animé par de nombreuses associations et des habitants engagés pour la qualité de vie d'aujourd'hui et de demain, notamment au regard du cadre environnemental de la commune. Loire-Authion est également une commune nouvelle encore jeune et récemment associée à la métropole angevine. Afin de concevoir le projet citoyen de territoire, il était important de dresser un diagnostic collectif qui recense les atouts de notre territoire, les manques ou dysfonctionnements constatés individuellement ou collectivement, et les envies des uns et des autres.

De septembre 2020 à octobre 2021, les 45 élus, 120 agents municipaux et 490 citoyens (habitants, représentants associatifs, acteurs économiques...) ont participé à l'élaboration d'un diagnostic de notre territoire, s'exprimant sur les notions de citoyenneté, d'engagement citoyen, de participation citoyenne, de territoire citoyen... et partageant des idées pour améliorer la qualité de vie à Loire-Authion et préparer l'avenir.

Ce diagnostic<sup>1</sup> a permis de conforter la volonté des élus de co-construire Loire-Authion. Ainsi, les agents souhaitent être relais entre les élus et les citoyens mais aussi partager leur expertise et prendre part au développement d'une culture de la participation. Pour leur part, 93%<sup>2</sup> des Loire-Authiens considèrent que les citoyens doivent être associés à la gestion de la commune et une très forte majorité se disent aujourd'hui prêts à intégrer une instance participative (locale ou thématique) ou bien à être consultés par le biais de questionnaires, d'outils de consultation numériques ou de réunions d'information et d'échanges.

Ce diagnostic a également permis de confirmer un engagement fort des citoyens de Loire-Authion en faveur de la transition écologique et des solidarités : pour préserver l'environnement de qualité du territoire et répondre à un enjeu de mobilité des habitants au sein de la commune et vers la métropole angevine, pour que la commune demeure animée, accueillante et à l'écoute de chacun de ses habitants.

Forts de ce diagnostic, nous avons identifié les points de convergence entre notre programme municipal et les attentes des citoyens de Loire-Authion, et nous avons défini 8 enjeux pour notre territoire. Elus et agents ont de nombreuses idées pour relever ces enjeux, mais nous avons invité les Loire-Authiens à s'exprimer sur ces enjeux afin de co-construire ce projet citoyen de territoire.

Le 19 novembre 2021, les entreprises ont été interrogées sur leur conception d'une ville citoyenne et sur les modalités de développement d'une identité entrepreneuriale loire-authienne. Le 20 novembre 2021, les nouveaux habitants, après avoir rencontré différents acteurs de la commune, ont pu faire part de leurs propositions pour le territoire qu'ils ont choisi. Ce même jour, plus de 80 Loire-Authiens ont contribué à décliner les 8 enjeux en actions et dispositifs citoyens.

---

<sup>1</sup> Consultez le diagnostic sur le site internet [www.loire-authion.fr](http://www.loire-authion.fr)

<sup>2</sup> Selon la consultation réalisée auprès des loire-authiens de septembre à octobre 2021



Ces nombreuses expressions citoyennes se traduisent dans la feuille de route présentée ci-après. Feuille de route qui a, elle-même, fait l'objet d'une relecture collective, pour amendement et appropriation par des citoyens volontaires, le 12 mars 2022.

Cette concertation, à toutes les étapes de la conception du projet citoyen de territoire, nous permet aujourd'hui de proposer un projet ambitieux et exigeant, mais un projet réalisable tenant compte des ressources du territoire et de notre capacité collective à coopérer.

*« Ces rencontres de la citoyenneté ont permis aux citoyens de venir exprimer leurs idées pour les transformer en projets. Nous appelons les Loire-Authiens qui le souhaitent à venir continuer la transformation de ces projets en réalisations concrètes au service des habitants et des acteurs économiques de Loire-Authion. »*

*Pierre Devigili, Adjoint au Maire délégué de Corné, délégué à la participation citoyenne*

### 3 PILOTER LE PROJET CITOYEN DE TERRITOIRE : ENJEUX, PRINCIPES ET VALEURS

---

#### 1. 8 ENJEUX POUR LOIRE-AUTHION

A l'occasion du diagnostic, habitants, associations, entreprises, élus et agents, nous avons exprimé nos attentes pour notre commune et nous avons dessiné un futur pour notre territoire et notre communauté loire-authienne.

Ces attentes se traduisent en 8 enjeux. 8 enjeux que nous devons collectivement, nous, élus, agents et citoyens, nous engager à relever :

1. Adapter l'organisation des services municipaux et la présence des élus aux besoins des usagers ;
2. Expliquer, être pédagogue, rendre compréhensibles par toutes et tous le fonctionnement de la commune (y compris au sein de la métropole angevine et avec les partenaires institutionnels) et les décisions prises ;
3. Favoriser la rencontre entre citoyens, élus et agents mais aussi entre citoyens eux-mêmes, pour favoriser l'interconnaissance et impulser des initiatives d'intérêt général (émulation et innovation grâce au croisement des compétences et des ressources) ;
4. Permettre à chacun de s'impliquer pour la qualité de vie à Loire-Authion, qu'il s'agisse d'ajuster les services publics aux besoins de proximité ou de prendre des décisions structurantes pour la commune, par le biais d'espaces de dialogue et de réflexion ou par des temps d'action collective ;
5. Reconnaître la multiplicité des acteurs de l'intérêt général et soutenir les initiatives d'intérêt général quel que soit le porteur de projet, en dédiant des moyens municipaux à la coopération locale et à l'engagement citoyen autonomes ;
6. Poursuivre le travail engagé en faveur de la transition écologique et poser des actes forts en matière de mobilités ;
7. Poursuivre les actions proposées en faveur des personnes fragiles et identifier de nouvelles modalités d'accueil et d'accompagnement des jeunes et des nouveaux habitants ;
8. Proposer un parcours citoyen, pour tous, fédérateur d'une communauté citoyenne, garant de règles communes et créateur d'un sentiment de fierté à être acteur de Loire-Authion.



## 2. 2 PRINCIPES : LA COOPERATION ET LA CITOYENNETE

### 1. La coopération

Dans le cadre de notre régime démocratique, les conseillers municipaux sont légitimes à prendre toutes décisions relevant des compétences municipales. Cependant, nous croyons en l'efficacité de la décision co-construite. Nous, élus municipaux, souhaitons concevoir les projets avec les citoyens et en tenant compte de leur vécu, de leurs besoins, de leurs idées et pourquoi pas de leur aide. De même, les agents municipaux et les acteurs partenaires de la collectivité seront associés à l'élaboration des services publics, et actions et dispositifs d'intérêt général.

La complexité des huit enjeux définis ci-dessus pour Loire-Authion, illustre par ailleurs la nécessité de recourir à l'intelligence collective pour gérer la commune. Nous sommes convaincus que les différentes expertises présentes sur le territoire de Loire-Authion permettront d'atteindre ces objectifs collectifs. Aussi, nous inscrivons la coopération comme méthode d'action et de relation entre les acteurs du territoire.

La coopération est animée par des valeurs que chacun s'engage à respecter.

Elles se définissent comme suit :

- Liberté : la parole de chacune et chacun est libre et chacune et chacun a la possibilité d'émettre propositions et avis.
- Egalité : la parole de chacune et chacun est également considérée et prise en compte.
- Fraternité : la démarche est collective et solidaire, au service de l'ensemble des habitants, et elle promeut le dialogue intergénérationnel et interculturel.
- Laïcité : la commune est un espace de débat public qui se détourne d'actes prosélytes ou contraires à la liberté de conscience de ses citoyens.
- Neutralité : la coopération invite à l'indépendance et l'autonomie vis-à-vis de partis politiques, de syndicats, d'associations culturelles.
- Pluralité : la représentation de la population dans toutes ses composantes est recherchée et les moyens nécessaires à la mobilisation et l'accueil de tout citoyen sont mis en œuvre.
- Proximité : l'expertise d'usage et la capacité à agir des habitants et acteurs locaux est recherchée et valorisée.
- Responsabilité : les citoyens interviennent en leur nom, pour faire valoir leurs perceptions, leurs usages, leurs réalités... Pour autant, ils respectent et considèrent les valeurs et l'intérêt général en préservant un esprit de curiosité, d'ouverture, d'écoute et d'intégrité.
- Tolérance : la coopération favorise la rencontre des idées, les participants respectent cette diversité, suspendent leur jugement et échangent avec bienveillance
- Transparence : le cadre participatif est défini et partagé, les objectifs, les moyens, les marges de manœuvre des participants sont connus et respectés tout au long de la démarche
- Traçabilité : l'ensemble des paroles sont retranscrites et étudiées, le projet est lisible tout au long de la démarche et la solution finale découle de la participation (des idées retenues et de celles écartées).
- Agilité : la diversité des formes d'engagement citoyen est reconnue et les modalités de coopération sont les plus souples possibles pour s'adapter à toute situation et initiative.

### 3.2.2 La citoyenneté

La citoyenneté est un statut de responsabilité qui reconnaît des droits et des devoirs, qui permet de participer à la vie publique et politique, qui invite au civisme, à la civilité et à la solidarité, qui pose des obligations sociales et des qualités morales.

En dépassant les identités sociales, culturelles, de cultes... la citoyenneté remplit une fonction de liaison. Elle est un espace de ralliement qui nous ouvre à la notion de communs, de collectif, d'intérêt général. Elle est un tremplin qui élève les consciences pour passer de la préoccupation individuelle à la considération collective, de l'intérêt particulier à l'intérêt général. D'une façon générale, le citoyen



participe aux décisions de la cité, devenant ainsi acteur d'un système institutionnel et d'un processus de décision politique.

La citoyenneté permet donc à chacun de trouver pleinement sa place dans la mise en œuvre de notre projet citoyen de territoire. La citoyenneté est également un concept fédérateur indispensable à notre ambition de coopération.

Nous affirmons que la commune, en tant que collectivité territoriale, doit contribuer à l'animation de l'engagement citoyen de chacune et chacun et nous reconnaissons la citoyenneté comme compétence municipale. Aussi, nous inscrivons l'émancipation citoyenne comme objectif de notre action municipale, tant pour les élus que pour les agents municipaux.

L'émancipation citoyenne est animée par des valeurs qui se définissent comme suit :

- Compréhension : les fonctionnements et compétences des territoires et des élus sont expliqués, l'information est accessible à tous et les citoyens sont encouragés à développer un esprit critique
- Transparence : Les décisions publiques sont le fruit d'une démarche sincère et les processus qui les ont précédés sont argumentés et présentés à tous
- Collaboration : La participation citoyenne est encouragée et recherchée grâce à une diversité de modalités de participation, à une mobilisation large et adaptée et à une posture de dialogue et d'écoute
- Solidarité : Les temps de convivialité et d'interconnaissance sont encouragés, les actions de cohésion sociale et de lutte contre l'exclusion et les discriminations sont soutenues
- Valorisation : Les pratiques et initiatives citoyennes (individuelles, associatives, entrepreneuriales...) sont encouragées, facilitées et valorisées
- Inclusion : Les différentes formes d'engagement citoyen sont reconnues, l'appropriation des règles communes est facilitée à tout âge et la capacité de tout citoyen à prendre part à la vie de la cité est recherchée
- Engagement : Les actions individuelles et collectives en faveur des transitions sociales et écologiques sont encouragées et valorisées

## 4 ANIMER LE PROJET CITOYEN DE TERRITOIRE : UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE

---

### 1. LES ACTEURS DU PROJET CITOYEN DE TERRITOIRE

#### 1. Les élus

Convaincus de la nécessité d'impliquer l'ensemble des acteurs du territoire dans la gestion de la commune, nous concevons le rôle des élus comme celui d'animateurs du territoire et de la coopération entre les acteurs. Les élus garantissent les conditions nécessaires à la participation citoyenne, à toute étape d'un projet participatif, en lien avec les services municipaux. Chargés d'une délégation de responsabilité pour gérer la commune, ils rendent compte des décisions prises (des contraintes réglementaires et budgétaires qui les encadrent, des arbitrages pris afin d'assurer la continuité et la qualité du service public tout en maîtrisant le budget de la collectivité). Les élus tiennent les citoyens informés des politiques menées et des actions réalisées. Les élus demeurent à l'écoute de toute observation afin d'améliorer le service rendu à la population. Dans le cadre d'une relation de confiance à réinstaurer entre le citoyen et l' élu, ils agissent avec exemplarité.



## 2. Les citoyens

Ayant confié un mandat de gestion aux élus municipaux, les citoyens sont invités, à tout moment à informer la municipalité de leurs besoins et à partager leurs expertises pour enrichir les politiques publiques et améliorer les services publics. Cette participation peut se faire dans le cadre de démarches initiées par la municipalité ou bien à l'initiative des citoyens eux-mêmes, dans le respect des valeurs de coopération énoncées en amont.

Acteurs du territoire et de l'intérêt général, les citoyens sont également invités à s'engager pour la communauté loire-authienne. A ce titre, le bénévolat, la proposition d'idées, le pilotage d'initiatives, le respect des règles de civisme et de civilité, la mobilisation solidaire ou écologique, l'engagement au sein des instances de participation, le vote... sont autant de formes d'engagement citoyen, encouragées et valorisées par la municipalité. Au quotidien, les citoyens ont la capacité d'œuvrer pour une ville solidaire, durable, vivante, inclusive, innovante. La municipalité soutient ce pouvoir d'agir.

En ce sens, tous les acteurs concernés ou intéressés par la chose publique sont ici considérés comme citoyens loire-authiens : habitants (de tous âges et de toutes nationalités), usagers, associations, collectifs, entreprises, professionnels, experts. Cette diversité est source de richesse et d'intelligence collective.

## 3. Les agents municipaux

Par leurs fonctions, les agents municipaux sont au service des habitants et de l'intérêt général. Ils accompagnent les citoyens dans leurs démarches, contribuent à leur émancipation, garantissent leur sécurité, facilitent leur participation à la vie publique... Les agents contribuent à la mise en œuvre des politiques publiques et conseillent élus et citoyens sur les tenants et aboutissants des différentes hypothèses possibles dans un projet au regard des règles juridiques, financières et démocratiques.

Dotés d'une expertise de l'intérêt général et des différentes compétences municipales, ils facilitent la coopération entre les acteurs en veillant au respect des valeurs coopératives et citoyennes ainsi qu'à la mise en œuvre du projet citoyen de territoire.

Le projet citoyen de territoire induit de nouveaux services et de nouvelles pratiques : cela va fortement impacter la culture administrative. C'est avec optimisme, et en connaissance du chemin à arpenter, que l'équipe de direction s'engage dans cette « aventure » de l'expérimentation, de la transversalité, de l'innovation et de la gestion en mode projet.

## 4. Le centre social

Association loi 1901 qui propose des activités sociales, éducatives, culturelles, familiales pour répondre aux besoins des habitants, le centre social a pour méthodologie de faire avec les acteurs du territoire. Par ses statuts, un centre social a pour objectifs de favoriser le lien entre les habitants, d'accompagner leur pouvoir d'agir, de faire vivre les solidarités et d'animer le débat. Le centre social est administré par les habitants (majoritaires au sein du Conseil d'administration, qui accueille également des élus municipaux et des représentants d'associations et de collectifs locaux). Des salariés professionnels (éducateurs, médiateurs...) facilitent la réalisation des projets.

L'AICLA (Association d'Animation et d'Initiatives Citoyennes de Loire-Authion) est partenaire de la commune dans la mise en œuvre du projet citoyen de territoire : par ses actions, l'AICLA fait vivre le projet au quotidien, par son expertise, l'AICLA est force de proposition aux côtés des élus et des agents.

## 2. L'ORGANISATION MUNICIPALE AU SERVICE DU PROJET CITOYEN DE TERRITOIRE

### 1. Le pôle politique grandes mutations et innovation de l'action publique devient Pole Transition écologique et Participation citoyenne

Dès les élections, la municipalité a créé un pôle Grandes mutations et innovation de l'action publique pour impulser la transition écologique, la participation citoyenne et la relation usagers, ainsi



que la transition numérique du territoire. Ce pôle est également garant de l'évaluation des politiques publiques. Deux adjoints ont été nommés pour piloter ces politiques. Un conseiller municipal est, par ailleurs, en charge de la participation citoyenne.

Par ces délégations, ils ont la responsabilité de mener à bien les engagements de la municipalité, de s'assurer de la qualité de l'accueil et de la relation aux usagers, de faire vivre et de respecter la parole des citoyens, de garantir l'égalité de traitement des habitants et des quartiers et de faire évoluer les dispositifs et procédures afin que tous les acteurs loire-authiens partagent une culture de la citoyenneté.

De plus, sept maires délégués ont été nommés pour pouvoir suivre au plus près les préoccupations et propositions issues des habitants de nos quartiers.

Les politiques écologiques et citoyennes sont interdépendantes et poursuivent des objectifs sociétaux communs. Par ailleurs, elles se traduisent dans chacune des compétences de la collectivité (éducation, culture, mobilités, solidarités, tourisme, emploi...). Une commission Grandes mutations (transition écologique, participation citoyenne, innovation de l'action publique, transition numérique) sera instituée pour échanger sur cette complémentarité et la valorisation des actions menées. En complément, un comité de pilotage dédié à la transition citoyenne sera créé pour suivre la mise en œuvre du projet citoyen de territoire. Ce comité de pilotage sera composé d'élus et d'agents. Il sera ouvert à des citoyens volontaires.

| Action 1 : instituer une commission Transition écologique et Participation citoyenne<sup>3</sup>

| Action 2 : mettre en place un comité de pilotage Transition citoyenne

## 2. Le service Transition écologique et Participation citoyenne

Au sein des services municipaux, deux agents, également en charge des projets de transition écologique et numérique, animent le projet citoyen de territoire. Afin de clarifier la relation aux usagers citoyens, de renforcer la coordination interservices et de faciliter la coopération élus/agents, un service miroir du pôle politique va être créé.

Sur le volet transition citoyenne, ce service aura pour mission de coordonner la démarche d'écriture, de déploiement et d'évaluation du projet citoyen de territoire. En lien avec les autres services municipaux, les agents de ce service faciliteront la mise en œuvre de la feuille de route du projet citoyen de territoire (cohérence entre les actions, identification des besoins à l'installation et l'animation des instances, suivi financier, pilotage des projets nouveaux).

| Action 3 : créer un service Transition écologique et participation citoyenne

## 3. La coopération entre élus et agents municipaux

La coopération avec les citoyens implique des changements de pratiques professionnelles et de mandat. Afin d'être en mesure de déployer le projet citoyen de territoire, élus et agents ont identifié les conditions préalables à cette évolution. Ainsi, au sein du conseil municipal, comme au sein de l'administration municipale, des propositions relationnelles plus collaboratives et transversales ont été formulées. Ces propositions sont progressivement intégrées aux pratiques des uns et des autres : en entretenant l'interconnaissance (journée conviviale élus/agents), la co-construction (nouveau cadre du temps de travail, élaboration du projet citoyen de territoire) et l'expérimentation auprès des citoyens (déambulation dans le cadre du projet « Bauné demain », consultation des familles dans le cadre des rythmes scolaires...).

De la même manière, élus et agents ont identifié des points d'amélioration de la communication entre eux d'une part, et des procédures décisionnelles d'autre part, au profit d'un service public plus efficient.

---

<sup>3</sup> Actions détaillées dans le document annexé au présent projet citoyen de territoire : le plan d'actions



La relation de confiance entre élus, entre agents, et entre élus et agents est une condition de réussite de la coopération des acteurs du territoire. Les moyens nécessaires au bon fonctionnement des services et au travail serein de la municipalité, participent donc à notre capacité collective à mettre en œuvre le projet citoyen de territoire.

#### 4.2.4 Les moyens dédiés au projet citoyen de territoire

Dès octobre 2020, nous avons engagé une démarche de formation des agents et élus volontaires à la facilitation de temps collaboratifs. Cette nouvelle expertise est d'ores-et-déjà mise en œuvre pour des projets internes à la collectivité et pour des événements participatifs tels que le forum des mobilités et le week-end tous citoyens. De nouvelles formations seront proposées pour les agents, les élus et les citoyens qui souhaitent découvrir ou approfondir des méthodes d'animation de l'intelligence collective et devenir les facilitateurs de la coopération à Loire-Authion.

Les moyens logistiques de la mairie, tels que les salles, le matériel de réunion ou encore les supports de communication sont aujourd'hui mis à la disposition des associations. Dans la mesure de leur disponibilité, ces moyens techniques sont au service de tous projets citoyens concourant à la mise en œuvre du projet citoyen de territoire ou au développement d'une culture loire-authienne de la coopération et de l'engagement citoyen.

Afin d'accompagner les temps de la participation (mobilisation, animation, restitution), l'accompagnement au changement des pratiques ainsi que la mise en œuvre de la feuille de route, des moyens financiers sont nécessaires. Tous les ans, la municipalité inscrira les budgets correspondant aux projets programmés pour l'année. L'action citoyenne étant transversale, ces crédits seront intégrés aux budgets des services éducation, social, technique, culture...

Une valorisation de ces moyens financiers, ainsi que des moyens humains, concourant à la mise en œuvre du projet citoyen de territoire, sera proposée.

La collectivité recherchera des cofinancements de cette politique, en répondant à des appels à projets ou appels à manifestation d'intérêt de l'Etat, de l'Europe ou d'autres collectivités.

## 5 DEPLOYER LE PROJET CITOYEN DE TERRITOIRE : LA FEUILLE DE ROUTE

---

### 1. ENTRETENIR UN DIALOGUE DE CONFIANCE

Des permanences sont proposées dans les mairies annexes pour rencontrer le maire délégué ou un adjoint. Nous, élus, sommes à la disposition de tout citoyen et prêts à échanger de manière informelle, dans les espaces publics.

En complément, nous souhaitons diversifier les pratiques de dialogue, afin de donner la parole aux habitants, aux associations et aux citoyens : que chacun ait la possibilité de se sentir concerné par la gestion de la commune et que tout le monde puisse prendre part aux décisions municipales.

Nous proposerons donc des temps de rencontre en proximité, tels que des « cafés rencontre » dans les quartiers, de façon conviviale, pour débattre à bâtons rompus ou tels que des « cafés débat » dans les mairies annexes (futurs maisons des citoyens, cf.p.16), la médiathèque ou tout lieu de convivialité de la commune.

De même, nous souhaitons régulariser des temps de rencontre des jeunes dans les espaces publics qu'ils fréquentent : city stades, skate parcs, complexes sportifs... Ces temps de rencontre permettront d'écouter, de connaître les envies, les besoins et les attentes des jeunes.

|Action 4 : animer des rencontres en proximité



Nous expérimenterons aussi des moyens d'interpellation de votre part tels que des panneaux d'expression libre, des panneaux d'affichage libre, une rubrique questions/réponses dans le journal municipal, des boîtes à idées ou une application numérique.

#### | Action 5 : développer des outils d'interpellation et d'expression

## 2. CO-CONSTRUIRE LES DECISIONS MUNICIPALES

D'une manière générale, pour chaque projet structurant, nous nous engageons à concevoir une méthodologie participative, permettant d'associer les parties prenantes. Par exemple, dans le cadre d'un aménagement résidentiel, nous serons vigilants à associer les habitants, les associations, les commerçants...

Cette méthodologie sera adaptée aux enjeux et pourra se traduire par différentes modalités de participation (de la consultation à la co-gestion, ponctuellement ou dans le cadre d'un groupe projet) et à différentes étapes du projet (du diagnostic à l'évaluation). Chaque service municipal sera concerné par cette démarche. Certaines instances existent déjà (groupes thématiques saison culturelle par exemple) et nous pourrions nous appuyer sur les premières expériences menées (consultation sur les rythmes scolaires, aménagement du bourg de Bauné...) pour nourrir cette proposition méthodologique.

#### | Action 6 : élaborer un cadre méthodologique de la participation citoyenne

Nous reconnaissons la diversité territoriale au sein de la commune de Loire-Authion, une diversité de ressources et une diversité de besoins des habitants. L'action de proximité des maires délégués permet d'être à l'écoute de ces spécificités territoriales. Nous souhaitons également donner l'opportunité aux citoyens de prendre part aux décisions qui concernent la qualité de vie de leur environnement proche. Nous souhaitons donc nous inspirer de la loi « démocratie de proximité » promulguée le 27 février 2002, pour créer des conseils de quartier.

Ces conseils seront institués à la demande d'un collectif d'habitants d'un bassin de vie.

#### | Action 7 : créer des conseils de quartier, sur initiative des habitants

## 3. CO-GERER LES ESPACES PUBLICS

A Loire-Authion, il existe de nombreux espaces publics et un environnement de qualité (Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine). En appliquant les règles de civisme, nous pouvons tous contribuer à en assurer la propreté. Mais nous pensons que ces espaces sont communs à tous les citoyens et ne doivent pas relever de la seule responsabilité des services municipaux. Pour ce faire, nous renforcerons la communication relative aux règles et pratiques de gestion. Par ailleurs, nous souhaitons proposer des modalités de coopération entre agents et citoyens dans la gestion de ces espaces.

Afin d'instaurer un dialogue et de nouvelles pratiques, nous proposons d'expérimenter la co-gestion des espaces verts. Cette coopération se traduira par l'identification de citoyens (ambassadeurs) dans les quartiers qui seront accompagnés et formés par les services municipaux.

#### | Action 8 : co-gérer les espaces publics

Ces premières expériences permettront ensuite de co-élaborer des projets d'aménagements nouveaux, avec un panel de citoyens, notamment des espaces ludiques et intergénérationnels. On pourrait aussi envisager de co-concevoir ces espaces avec les citoyens du territoire : acteurs



économiques, parents, jeunes, centre social, parc naturel régional... pourquoi pas sous un format de chantier participatif.

#### 5.4 AMELIORER L'ORGANISATION DES SERVICES AU PUBLIC

Nous, élus, nous sommes engagés à simplifier la relation entre les usagers et la mairie, à apporter des réponses aux usagers dans des délais raisonnables, à faciliter les démarches administratives des Loire-Authiens. Par ailleurs, il est de notre responsabilité de maîtriser les coûts de fonctionnement des services municipaux et d'optimiser les moyens dédiés aux services publics (bâtiments, agents...).

C'est pourquoi nous avons engagé un projet de création d'un espace France Services, lieu d'accueil et d'accompagnement des habitants, par des agents formés et disponibles, pour la réalisation de leurs démarches administratives du quotidien, y compris numériques (santé, social, logement, emploi, etc...). Cette simplification, nous souhaitons aussi la proposer en créant un standard téléphonique et mail unique, afin de proposer un service de premier accueil et d'orientation plus efficient. Cette réorganisation impliquera des évolutions au sein des services d'accueil du public.

Nous souhaitons vérifier avec les habitants que ces évolutions permettent d'atteindre nos objectifs de simplification et d'amélioration de la relation entre les usagers et la mairie.

| Action 9 : collecter et analyser l'avis des habitants sur le nouveau fonctionnement des services d'accueil du public

Dans un autre domaine, avec la commission d'accessibilité, nous allons analyser les conditions d'accès physique aux différents établissements publics et suivre la mise en œuvre du programme de travaux de mise en accessibilité. L'avis des habitants pourrait également être sollicité pour enrichir les travaux de la commission.

Ces premières expériences pourront permettre d'envisager de la co-conception du fonctionnement des services publics (type design de service).

#### 5.5 PARTICIPER A L'EDUCATION DES JEUNES

On ne naît pas citoyen, on le devient. La citoyenneté s'acquiert. Comme le souligne un proverbe africain, il faut tout un village pour concourir à l'éducation d'un enfant. Elus, services municipaux, parents, écoles, centre social... et jeunes eux-mêmes, nous sommes tous responsables de cet apprentissage de la citoyenneté. Le Projet éducatif de territoire de Loire-Authion, adopté en décembre 2021 décline cette ambition, en identifiant notamment le souhait d'« aller vers » les jeunes et de favoriser l'implication citoyenne.

En lien avec les agents de l'éducation et de la culture, les équipes enseignantes et les associations, notamment de parents, nous souhaitons proposer des temps de rencontre, d'information et de débat, au sein des écoles ou des espaces d'accueil péri et extra-scolaire. Ces rencontres et interventions pourraient être structurées tout au long du cycle élémentaire, en cohérence avec les programmes d'enseignement moral et civique.

| Action 10 : renforcer les collaborations entre acteurs éducatifs et élus

La municipalité continuera à mettre à la disposition des équipes pédagogiques des ressources pour éveiller la citoyenneté des enfants, tel qu'un livret citoyen ou des ressources documentaires.

| Action 11 : pérenniser et développer des supports pédagogiques pour les écoliers et collégiens de la commune



## 6. FACILITER L'EMANCIPATION DES JEUNES

Dès le plus jeune âge, on nous apprend la fraternité, le civisme, la civilité... on nous demande de dépasser des réflexes d'individualisme, d'être bienveillant et généreux... Des concepts et des valeurs difficiles à cerner quand on est en quête de sa propre personnalité. Des concepts et des valeurs qui s'acquièrent par l'expérience. Nous souhaitons donc faciliter l'expérimentation de la citoyenneté par les jeunes et favoriser les projets qui concourent à leur épanouissement individuel.

Les projets des jeunes émergent et prennent forme dans différents lieux et au contact de différents acteurs (à l'école, au sein de l'espace jeunes, en famille ou entre copains...). Mairie, associations et acteurs économiques, nous pouvons soutenir et renforcer les dispositifs et actions pédagogiques à l'intention des jeunes loire-authiens : financement de permis, postes d'apprentissage, chantiers participatifs, formations...

| Action 12 : constituer et animer une compilation d'aides aux jeunes loire-authiens

## 7. DONNER LA PAROLE AUX JEUNES

A Loire-Authion, la citoyenneté n'a pas d'âge et les idées des plus jeunes sont une richesse pour tous. Des conseils municipaux d'enfants existaient précédemment, dans certaines communes déléguées. Ces instances participatives facilitent l'expression des jeunes sur leurs attentes et besoins, permettent de développer des projets à hauteur d'enfants, contribuent à l'adaptation des politiques jeunesse aux besoins des jeunes, et sont de belles expériences de coopération et de démocratie.

Nous souhaitons réinstaurer un conseil municipal enfants pour les écoliers d'élémentaire et instituer un conseil municipal jeunes pour les Loire-Authiens de 12 à 15 ans.

| Action 13 : instituer un Conseil municipal Enfants, composé de 7 sections, une par commune déléguée

| Action 14 : instituer un Conseil municipal Jeunes

La vie de la cité est rythmée par plusieurs manifestations républicaines. Certaines témoignent de notre histoire commune (armistices, fête nationale...), d'autres entretiennent les solidarités (repas des aînés, téléthon...), d'autres encore nous réunissent autour de la protection de notre environnement (nettoyage des bords de Loire ou d'Authion)... Ces événements sont des marqueurs culturels et intergénérationnels. Nous pensons important que les jeunes en soient acteurs et non seulement observateurs.

| Action 15 : inviter les jeunes à prendre part aux événements officiels

## 8. PARTAGER NOS CULTURES ET FAIRE VIVRE CETTE RICHESSE

Nous sommes tous porteurs d'une culture : transmise de génération en génération, acquise par l'exploration et les diverses expériences, révélée par un parcours de vie... Ces identités, ces savoirs, sont des richesses pour chacun de nos concitoyens. Nous souhaitons encourager la découverte, la compréhension, le partage et le métissage de ces cultures, pour favoriser notre capacité collective à vivre ensemble.

Loire-Authion est elle-même un territoire porteur d'une culture patrimoniale et historique. Plusieurs actions sont menées pour faire connaître cette richesse et permettre la rencontre entre des hommes et des femmes et une terre.

L'un des enjeux du projet artistique et culturel de territoire 2017/2021 était de favoriser l'épanouissement et la participation active des habitants : une programmation riche qui invite à l'émotion, à la réflexion et au développement de l'esprit critique, un comité de sélection ouvert aux



habitants, des actions artistiques et culturelles dans les espaces publics de proximité, le soutien aux nombreuses associations culturelles et artistiques de la commune... Le prochain projet artistique et culturel prolongera cette ambition et cherchera à révéler et mettre en commun nos cultures.

| Action 16 : Inscrire la culture comme levier de réussite de la transition citoyenne, dans le cadre de la réécriture du projet artistique et culturel du territoire

## 9. ENCOURAGER LE BENEVOLAT

Associations, CCAS, et même mairie, recherchent fréquemment des personnes pour aider à la mise en place d'un service (transport solidaire, aide aux devoirs...) ou pour faciliter l'organisation d'une manifestation (course LA'titude, challenge sportif, marché de Noël...). En parallèle, certaines personnes souhaiteraient partager des compétences, faire partie d'une équipe, donner un coup de main... mais sans vouloir s'engager dans la durée, n'ont pas encore identifié une thématique qui leur plaise ou méconnaissent les acteurs du territoire.

Nous souhaitons proposer un service qui aurait pour mission de faciliter la mise en relation entre des besoins et des offres de bénévolat, et qui aurait aussi pour fonction d'accompagner le bénévolat. Ce service s'inscrirait dans une démarche de formation, de médiation, d'expérimentation.

| Action 17 : créer un espace ressources bénévolat

## 10. SOUTENIR LA VIE ASSOCIATIVE

La vie associative de Loire-Authion est dynamique ; de nombreuses actions sont menées pour et par les habitants. Sans faire à la place des associations et dans le respect de leur libre administration, les moyens de la commune peuvent concourir à structurer un service ressources pour les associations et les collectifs citoyens. Depuis quelques années, un poste de chargée de mission Vie associative existe au sein des services municipaux. Par ailleurs, le centre social est labellisé PLAIA (Point Local d'Accueil et d'Information des Associations).

Nous souhaitons pérenniser ces ressources (conseil, formation, coordination), rendre plus lisible le soutien municipal et du centre social, et développer les moyens qui faciliteront l'activité associative.

Du point de vue logistique, il s'agit de simplifier la planification et la communication des événements. La mutualisation des événements serait également un atout pour la réussite du projet ainsi que pour l'interconnaissance entre Loire-Authiens.

| Action 18 : proposer aux associations un outil de planification et communication événementiel

Du point de vue de l'activité quotidienne, une réflexion sera engagée avec les associations pour évaluer notre capacité collective à améliorer le service rendu aux licenciés et adhérents, ainsi que la charge de gestion des bénévoles associatifs.

## 11. SOUTENIR LES INITIATIVES CITOYENNES

Si les citoyens ont des idées et des projets pour faire vivre la citoyenneté à Loire-Authion et notamment à l'échelle de leur quartier, un coup de pouce permet de passer de l'idée à l'action. Nous créons un fonds d'initiative des habitants pour accompagner les initiatives citoyennes.

Ce fonds d'initiative cofinance des charges de fonctionnement, pour des actions citoyennes de proximité (fourniture de graines pour embellir les pieds de mur dans les rues du quartier, achat de tissu pour organiser un carnaval...). La participation du fonds d'initiative peut être financière (selon un montant plafonné par projet) ou matérielle (les graines peuvent être fournies par les services



techniques, les tissus par une entreprise en déstockage) ou humaine (mécénat de compétence par des employés d'entreprises loire-authiennes).

#### | Action 19 : instituer un fonds d'initiative citoyenne

L'évaluation de cet accompagnement des initiatives citoyennes, dans un format coopératif, permettra d'identifier les clefs de réussite d'un budget participatif à Loire-Authion.

### 12. PROMOUVOIR LA RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES

Les acteurs économiques offrent de l'emploi (6 500 emplois à l'année + 3 300 emplois saisonniers), des services, de la proximité et de l'échange... Ils contribuent également aux services publics et à l'aménagement du territoire, par la fiscalité. Ils assument un rôle sociétal, parfois social et environnemental, à Loire-Authion. La participation des entreprises et commerces à la mise en œuvre de ce projet citoyen de territoire est un levier d'accélération.

Dans un premier temps, il apparaît important de soutenir les acteurs économiques de Loire-Authion afin de faciliter leur ancrage sur le territoire, de favoriser des dynamiques partenariales et de nouer un lien entre l'entreprise et le territoire. Nous encouragerons donc les entreprises et commerçants à se réunir, par filière ou par territoire, afin d'échanger autour de leurs projets et de leurs besoins.

#### | Action 20 : faciliter la création et l'animation de clubs d'entreprises

Dans un second temps, nous souhaitons mobiliser les entreprises et commerçants autour de l'identité territoriale de Loire-Authion et leur permettre de s'intégrer dans des démarches coopératives en faveur du territoire et de ses habitants : mobilité des salariés, insertion professionnelle des habitants sans emploi, accueil des jeunes en apprentissage, sponsoring, mécénat, cofinancement de chantiers...

### 13. FAVORISER LA RENCONTRE ENTRE LES ACTEURS DU TERRITOIRE

L'intérêt général est l'affaire de toutes et tous. Certains ont des idées, d'autres des savoir-faire technique, administratif en communication... d'autres encore des ressources financières. Les associations peuvent avoir des projets à mutualiser (pour mutualiser les ressources) voire des organisations à fusionner (comme les clubs de sport). Les citoyens peuvent avoir connaissance d'une expérience menée sur un autre territoire dans lequel ils aimeraient s'impliquer à Loire-Authion, mais sans savoir comment procéder pour le montage juridique et financier. Les entreprises peuvent avoir un projet de service pour leurs salariés ou leur développement mais sans avoir la capacité financière de mener ce projet seules...

Nous souhaitons favoriser la rencontre entre les associations, les habitants et les acteurs économiques afin que des projets innovants prennent forme au service du territoire et de ses habitants.

Plusieurs événements sont donc à pérenniser ou encourager (forum des associations, soirée des entreprises et commerçants, journée Tous citoyens, journée des voisins...). Le jumelage d'événements peut également être envisagé afin de favoriser la mixité des participants. Au-delà de l'aide à l'organisation de ces événements, il s'agit de réfléchir avec les organisateurs aux opportunités de proposer des animations ou des outils qui facilitent l'expression des idées, la rencontre entre les participants et la co-construction de réponses aux idées formulées, pendant l'événement.

#### | Action 21 : aider les acteurs locaux à animer l'intelligence collective et à faire vivre la coopération



On pourrait aussi envisager d'expérimenter des modalités nouvelles tel qu'un hackathon/idéathon, qui réunit toutes les personnes le souhaitant (habitant, entreprise, association) autour d'une problématique à résoudre en un temps court (une journée ou un week-end). A terme, on pourrait ainsi voir émerger des projets mutualisant les compétences et les ressources (humaines, logistiques, financières) des citoyens, des associations, des entreprises et de la commune.

#### 14. ENTREtenir LA CONVIVIALITE

La convivialité est un facteur clef de la coopération : elle crée des espaces de rencontres interpersonnelles, elle favorise le dialogue, elle invite à la découverte et elle ouvre la voie du débat. Dans cette optique, les temps festifs et conviviaux seront encouragés et soutenus. Ceux-ci sont très appréciés et le diagnostic territorial a démontré que nous sommes nombreux à souhaiter que Loire-Authion soit une commune conviviale et dynamique. Comme évoqué ci-dessus, nous souhaitons que ces moments ne se vivent pas côte-à-côte mais encouragent l'interconnaissance et le brassage des publics. Un accompagnement pourra donc être proposé à cette fin.

L'accessibilité de ces évènements peut également être conçue de manière à favoriser l'interconnaissance des Loire-Authiens. Ainsi, nous pourrions proposer des solutions de mobilité coopérative, via le covoiturage, des navettes loire-authiennes ou le recours au transport solidaire.

| [Action 22 : proposer des solutions de mobilité coopérative sur le territoire](#)

Enfin, si les évènements sont nombreux, la convivialité du quotidien est à développer. Pour la saison estivale ou à l'année, notre territoire est carencé en points de restauration (guinguette, crêperie, café-bar...). Des initiatives commerciales ou associatives, pour ouvrir et animer ces lieux sur la commune, seront soutenues.

| [Action 23 : soutenir les projets d'ouverture de lieux de rencontre](#)

L'accueil des nouveaux habitants apparait également comme un facteur de pérennité de la convivialité à Loire-Authion. Aujourd'hui un temps fort annuel est proposé sur invitation aux nouveaux résidents de la commune. Par le biais des conseils de quartier ou des habitants relais, on pourrait envisager de décliner cet accueil au plus près des nouveaux habitants. Par cet accueil, il s'agit de partager les informations utiles à tout nouvel habitant, de lui permettre d'identifier quelques voisins et concitoyens, de lui souhaiter la bienvenue, et si possible de lui donner envie d'être partie prenante au projet citoyen de territoire de Loire-Authion. Des cadeaux de la part de la Commune, des associations et/ou des commerces et entreprises, pourraient être remis à chaque nouveau foyer, en illustration de l'identité loire-authienne.

| [Action 24 : concevoir une « offre » partenariale d'accueil des nouveaux habitants](#)

#### 15. IDENTIFIER ET ANIMER DES ESPACES DE CITOYENNETE EN PROXIMITE

L'engagement citoyen prenant différentes formes, il apparait utile de proposer des espaces pour exprimer, partager et développer ces engagements. Les mairies annexes sont des lieux traditionnellement dévolus à l'exercice républicain et démocratique. Encore aujourd'hui, chacun peut y trouver des renseignements sur les services publics ou y rencontrer un élu, mais ces bâtiments ne



sont plus autant utilisés qu'avant. Nous souhaitons en faire des lieux accessibles à toutes et tous, des bâtiments communs à tous les citoyens du territoire.

Cette évolution se fera progressivement, dans chacune des communes déléguées, en lien avec la mise en place de l'espace France Services, en fonction des disponibilités des salles et avec l'ambition d'y accueillir les maisons des habitants, voire des foyers jeunes.

#### | Action 25 : faire évoluer les mairies annexes en maisons des citoyens

### 16. LUTTER CONTRE L'EXCLUSION

Par le CCAS, le soutien à la vie associative, la programmation culturelle... la mairie inscrit les solidarités au cœur de son action quotidienne. L'analyse des besoins sociaux de la commune a révélé des situations de non-recours aux droits, des besoins en logement et en aménagement énergétique, des situations de précarité alimentaire, des difficultés à se déplacer, des freins à l'emploi... Notre mission collective est d'entretenir une communauté citoyenne bienveillante, de lutter contre les discriminations et de développer les solidarités entre les personnes, notamment à l'attention des personnes les plus fragiles, en raison de leur santé, de leur âge ou de leur parcours de vie.

Le CCAS de Loire-Authion (élus, agents et bénévoles) propose un accompagnement et un soutien aux personnes les plus démunies. Cette politique sera maintenue, les actions préventives (notamment le repérage des situations de fragilité) seront amplifiées et l'impact des actions sera évalué afin d'agir avec toujours plus d'efficacité auprès des personnes isolées et/ou en situation de précarité.

Depuis quelques mois, nous concevons un schéma gérontologique en faveur du bien vieillir des habitants. Le projet citoyen de territoire doit soutenir les actions de prévention de la perte d'autonomie et les projets de maintien à domicile des personnes âgées : actions intergénérationnelles, visite à domicile, transport solidaire, habitats partagés... De nombreux dispositifs sont à inventer en mutualisant les ressources de la mairie, des associations et des entreprises. Des agents municipaux volontaires pourraient être mis à disposition d'un service d'accompagnement en cas d'isolement exceptionnel, comme cela s'est produit au printemps 2020.

Aux côtés du CCAS et des associations caritatives et sociales, les citoyens peuvent agir. Les initiatives d'entraide de voisinage seront encouragées. En lien avec le centre social, nous pourrons former des citoyens bénévoles à aider leurs concitoyens en situation de fragilité, à les orienter vers les services ressources et dans certaines situations à les accompagner en tant que médiateur.

Les habitants-relais peuvent aussi être des personnes qui se portent volontaires simplement pour favoriser les bonnes relations de voisinage.

Lien à faire aussi avec les actions de transport solidaire, d'accompagnement numérique, d'accompagnement aux spectacles vivants...

#### Action 26 : expérimenter le dispositif des habitants-relais

### 17. DEFENDRE LA TRANSITION ECOLOGIQUE COMME LEVIER DE PROSPERITE DU TERRITOIRE

Faire vivre une commune c'est répondre aux besoins des habitants aujourd'hui, c'est permettre à chacun d'être acteur du territoire, mais c'est aussi agir pour demain et impulser des dynamiques de long terme, notamment au regard des enjeux climatiques et de leur impact sur le territoire et sur les populations. A l'occasion du forum des mobilités (mai 2021), de la consultation citoyenne (septembre 2021) et des ateliers Tous citoyens (novembre 2021), nous avons convenu collectivement de l'importance d'engager notre territoire dans la transition écologique.

Pour mener à bien cette transition, nous identifions les objectifs suivants :

- La préservation de la biodiversité et de la qualité de l'eau et des sols
- Le développement des transports collectifs, des aménagements cyclables et de tout autre mode alternatif à la voiture solo



- Le soutien aux agriculteurs locaux pour une production écologique, la promotion d'une économie éthique, écologique et sociale, et l'organisation de circuits courts pour une consommation locale
- L'augmentation des produits locaux et/ou bio dans la restauration collective
- La sobriété énergétique des équipements publics, des entreprises et des résidences, avec un objectif de neutralité carbone à minima pour les activités publiques, et pourquoi pas tendre vers l'indépendance énergétique
- La limitation et la gestion vertueuse de déchets
- La justice sociale et le renforcement des aides auprès des foyers les plus précaires pour leur permettre d'être parties prenantes à la transition
- L'exemplarité de la collectivité (des actions existent et sont à valoriser : au quotidien, de la part des services, des habitants, des entreprises...) et un accompagnement de tout acteur du territoire qui souhaiterait s'engager dans cette démarche

C'est par l'implication de toutes et tous, et notre capacité à coopérer, que nous pourrons relever ce défi. Ensemble, nous pourrons construire l'identité de Loire-Authion, commune écologique.

| Action 27 : devenir un territoire emblématique de la transition écologique

## 18. RENFORCER LA COMMUNICATION

Afin de faire vivre tous ces projets, de permettre à chacune et chacun de s'impliquer sur le territoire, nous devons permettre au plus grand nombre de recevoir l'information.

Du côté de l'action municipale, nous serons vigilants, avec l'aide des services, à proposer une information dont le contenu est clair, compréhensible et accessible, qu'il s'agisse d'une communication grand public ou d'un courrier individuel.

De nombreux outils de communication existent déjà, dont le magazine qui est très consulté. Cependant, tout en conservant ces supports qui conviennent à un grand nombre de citoyens, nous devons nous adapter aux nouvelles pratiques numériques, afin de renforcer notre capacité à parler avec tous. Il s'agit ainsi d'être présents sur d'autres réseaux sociaux tels que tiktok, snapchat ou instagram, ou encore de développer notre communication vidéo.

| Action 28 : développer la présence de la commune sur les réseaux sociaux

Le projet citoyen de territoire, cependant, est l'affaire de tous les acteurs de la commune. Il apparaît utile de centraliser en un outil pratique, ergonomique et réactif, les informations concernant tant les services publics que les associations ou les entreprises : un outil d'information qui relate la vie citoyenne à Loire-Authion.

Cet outil pourra, de plus, permettre d'alerter les services municipaux en cas d'incident constaté. Cet outil, enfin, pourra permettre aux citoyens dont le rythme de vie ne permet pas de prendre part aux instances et événements citoyens, de prendre part à la vie de la cité : s'exprimer, proposer des projets, partager une expertise...

| Action 29 : développer une application citoyenne numérique

## 19. ACCOMPAGNER AVEC PEDAGOGIE LE CIVISME ET LE BIEN-VIVRE ENSEMBLE

La citoyenneté est souveraine, car chacun est libre de l'exprimer sous différentes formes, mais dans le respect des règles de société qui ont été fixées pour permettre à chacun de s'épanouir sans



porter préjudice à autrui. La police municipale a pour mission de prévenir et veiller au bon ordre, à la tranquillité, à la sécurité et à la salubrité publiques. Les agents de la police municipale ont autorité pour faire respecter le cadre réglementaire auquel chacune et chacun est assujéti.

La création d'un service de police municipale, dans notre commune de 16 000 habitants, permettra de renforcer notre action pédagogique en matière de civisme et de civilité. Cela permettra aussi de relayer les maires délégués dans leur action de proximité et de médiation, notamment dans le traitement de situations conflictuelles, et de s'inscrire en complémentarité avec les permanences déjà existantes du conciliateur de justice. La police municipale pourra également développer des actions de prévention, notamment vers le public « jeunes » qui peut être confronté à différents risques.

|Action 30 : créer un service de police municipale de proximité

## 5.20 VALORISER TOUTES LES FORMES D'ENGAGEMENT CITOYEN

La citoyenneté s'exprime de différentes formes, toutes utiles à notre vie en société, que nous encourageons et que nous reconnaissons. Parce que la citoyenneté est un apprentissage progressif et continu, nous souhaitons proposer des temps de célébration pour valoriser chacun et chacune, en tant que citoyen ou citoyenne.

Ainsi, nous pouvons envisager de ritualiser des évènements marquants de la vie citoyenne, pour accompagner le parcours citoyen de chacun (naissance, scolarité, majorité, parentalité, bénévolat, exploits individuels ou collectifs...) et le valoriser au sein de la communauté loire-authienne.

Ces évènements pourront aussi être l'occasion de rencontrer des associations, d'expliquer le fonctionnement des services municipaux, d'échanger sur les décisions municipales, de mobiliser les habitants pour des instances participatives ou des projets collaboratifs en cours...

Ces évènements pourraient être organisés dans des lieux insolites non ouverts au grand public, en partenariat avec des acteurs (économiques par exemple) du projet citoyen de territoire. Ces temps forts s'inscriraient ainsi dans l'identité loire-authienne de coopération.

|Action 31 : harmoniser et animer des cérémonies citoyennes

## 6 LE PROJET CITOYEN DE TERRITOIRE, UNE DEMARCHE APPRENANTE

---

### 1. EXPERIMENTER

Installer une culture citoyenne dans la ville est un processus progressif, au cours duquel chacune et chacun sera amené à découvrir de nouvelles pratiques et à questionner sa posture. Nous croyons en l'effet « boule de neige » et en notre capacité collective à être à l'écoute de toutes et tous. Ce projet de territoire doit nous encourager à rencontrer, échanger, débattre et faire vivre les diversités, pour que chacune et chacun trouve sa place dans la cité de Loire-Authion.

Par conséquent, nous abordons ce projet citoyen de territoire dans une démarche expérimentale. Il s'agit de découvrir de nouvelles méthodes de gouvernance, d'innover pour répondre aux enjeux de notre territoire, d'être créatifs pour créer l'identité de Loire-Authion. C'est pourquoi nous souhaitons tester de nouveaux dispositifs et actions et pourquoi nous affirmons le droit à l'erreur dans la mise en œuvre du projet citoyen de territoire.



## 2. DONNER A VOIR ET S'ENTOURER

Le quartier et la ville sont les espaces les plus intuitifs pour exprimer la citoyenneté de chacune et chacun. Cependant, notre collectivité municipale n'est pas seule compétente des décisions publiques qui s'appliquent sur le territoire de la commune et qui concernent les habitants Loire-Authiens.

Le projet citoyen de territoire de Loire-Authion ne peut donc se réaliser pleinement sans tenir compte :

- D'Angers Loire Métropole,
- Du Département du Maine-et-Loire,
- De la Région Pays-de-la-Loire,
- Des services déconcentrés de l'Etat.

Adopter notre projet citoyen de territoire, c'est aussi affirmer auprès de ces autorités publiques que nous croyons en de nouvelles formes de partenariat. Aussi, les expériences et les expérimentations pourront-elles être partagées avec ces partenaires institutionnels. Si possible, les instances participatives de ces différents territoires pourront être mises en relation. Les élus et les agents eux-mêmes pourront prendre part à des cercles de réflexion, d'analyse des pratiques et de projets citoyens supra-municipaux.

Aussi, il semble indispensable d'entretenir un lien avec d'autres communes d'Angers Loire Métropole ou d'ailleurs pour partager les expériences au-delà du projet citoyen de territoire.

Déjà réalisés : Matinée de travail avec Orée d'Anjou en mars 2022 et Table ronde avec les élus des communes d'ALM pendant les Rencontres des Mobilités organisées par Loire-Authion en avril 2021.

Engagée sur un chemin apprenant, sollicitant l'expertise de ses pairs et souhaitant partager son expérience, notre commune de Loire-Authion pourra également utilement s'inscrire dans des réseaux citoyens locaux, nationaux voire internationaux tels que Villes en transition démocratique, Territoires citoyens ou l'Observatoire international de la citoyenneté.

## 3. EVALUER ET AJUSTER

Si nous nous engageons dans une démarche apprenante, c'est en reconnaissant la nécessité d'analyser les expérimentations proposées.

Afin de permettre l'efficacité de la coopération, de l'organisation et des actions de la municipalité, de la commune et de ses acteurs, nous proposons d'apporter des garanties qui favoriseront l'ajustement du projet citoyen de territoire tout au long de son déploiement :

- » Le service Transition écologique et Participation citoyenne, qui constituera un interlocuteur permanent pour traiter les questions et observations relatives au projet citoyen de Loire-Authion
- » Le comité de pilotage Participation citoyenne, qui se réunira régulièrement, est une instance de suivi des projets, ouverte aux habitants
- » La journée annuelle « Tous citoyens », qui propose aux citoyens d'analyser les besoins, de co-construire des solutions participatives adaptées et invite chacune et chacun à agir pour l'intérêt général.
- » La participation au label Villages et villes citoyennes qui promeut une auto-évaluation du projet de territoire par une instance composée de représentants de l'ensemble des acteurs du territoire.



Le présent projet citoyen de territoire est donc amené à évoluer afin de tenir compte des évaluations réalisées, de s'adapter aux besoins et ressources de notre territoire et de demeurer un outil d'innovation et de mobilisation citoyenne.

*« Nous invitons chacune et chacun à s'approprier ce projet de territoire et à le mettre en œuvre. Il nous appartient, à nous élus, de faire émerger une culture participative à Loire-Authion, de donner confiance aux citoyens, de développer le pouvoir d'agir... Cependant la transformation démocratique ne sera réelle que si chacune et chacun se sent pleinement impliqué dans l'atteinte de nos objectifs communs. »*

*Jean-Charles Prono, Maire de Loire-Authion*

*« Le projet de Loire Authion « Cap sur la Ville citoyenne » que vous avez entre les mains est un véritable projet global de territoire. Il propose une approche transversale et cohérente de la citoyenneté. C'est un projet ambitieux. Ambitieux, car il n'est pas aisé de réenchanter la citoyenneté tellement la défiance à l'égard des élus, des institutions, parfois même entre les habitants eux-mêmes est grande. Cette défiance vient aussi quelques fois des élus en direction des habitants. Ces derniers ne sont pas toujours reconnus à la hauteur de leur capacité d'agir ou de co-concevoir l'action publique.*

*Ce projet, prend appui sur un diagnostic dynamique de plusieurs mois qui a permis à de nombreux acteurs de collaborer authentiquement. Habitants, professionnels, agents du service public, acteurs économiques et élus ont ainsi cherché ensemble pour être force de propositions. Je veux souligner notamment dans ce projet, les engagements envers les jeunes qui sont nombreux. C'est tellement essentiel pour une éducation à la citoyenneté active si nécessaire. Mais aussi, les propositions d'actions intergénérationnelles ou celles imaginées pour aller vers tous les publics et précisément ceux qui souffrent le plus et sont le plus éloignés de la chose publique.*

*Bien vivre ensemble est un objectif qui a du sens. Mais, la meilleure façon de bien vivre ensemble c'est de faire des choses ensemble. Les propositions d'actions proposées ici vont toutes dans cette direction. Elles font aussi écho aux grands objectifs et aux sept piliers proposés pour le label « Villages et Villes citoyennes » porté par l'association Empreintes Citoyennes. Ce label promeut auprès des communes de France et des pouvoirs publics cette si belle ambition de faire de nos territoires le terreau de l'engagement citoyen quotidien et concret.*

*Enfin, le service public y retrouve ces lettres de noblesse. Il est ici au cœur du dispositif, capable de s'adapter aux besoins des habitants et à leurs évolutions. Il sait faire preuve d'innovation et démontre, s'il était nécessaire, qu'il constitue le capital de ceux qui n'ont rien. De même, qu'il peut être un facilitateur pour accompagner les projets des habitants.*

*Il y a toutefois un acteur essentiel dans nos territoires qui ne semble peut-être pas suffisamment valorisé de mon point de vue. Ce sont les associations qui, si elles fonctionnent convenablement, peuvent être de belles écoles de la citoyenneté. Sans doute que ce domaine sera enrichi au fur et à mesure du cheminement dans ce projet.*

*Une chose encore mérite à mes yeux d'être soulignée, c'est la modestie des élus dans cette démarche. Je veux souligner l'importance accordée dans ce projet à l'évaluation participante d'une démarche qui est également nommée « apprenante ».*

*Gageons que ce processus soit dans sa mise en œuvre, un processus apprenant pour toutes et tous les acteurs, condition de l'émancipation individuelle et collective pour les citoyens de France dans notre République. »*

**Patrick Norynberg,**

*Président du Comité d'Ethique démarche Villages et Villes citoyennes*

